



Extract of Vivre en Comminges

<https://www.vivreincomminges.org/Mais-et-ruches-contamines-par-du.html>

Maïs et ruches contaminés par du maïs OGM dans le Sud-Ouest

- Alertes en Comminges - AGRICULTURE intensive - OHÉ, OGM ! -

Publication date: mercredi 30 août 2006

Copyright © Vivre en Comminges - Tous droits réservés

Article de l'Agence de Presse Reuters - BORDEAUX - Mercredi 30 août 2006

Une expérience menée dans le Lot-et-Garonne par un groupement de développement de l'agriculture biologique démontrerait que trois parcelles de maïs non-OGM et trois ruches ont été "contaminées" en 2006 par des maïs transgéniques d'un champ voisin.

"Tous les échantillons de maïs analysés démontrent que l'ensemble des trois parcelles étudiées est contaminé avec présence certifiée d'OGM", indique l'étude dont les résultats ont été présentés mercredi à la Chambre d'agriculture d'Agen.

Sur les trois parcelles concernées, le taux de contamination est de 0,3% d'ADN pour la plus proche, située à 15 mètres de la "source OGM", et de 0,1% d'ADN pour celle située à 95 mètres du champ transgénique. Pour la troisième, à 305 mètres, les OGM sont "détectables mais non quantifiables".

Quant aux trois ruches, le pollen de maïs analysé fait apparaître des taux de contamination autour de 40% dans celle située à 400 mètres et entre 40 et 50% pour celle implantée à 1.200 mètres. La teneur en ADN transgénique est détectée mais non quantifiable à 1.500 mètres.

C'est dans le village de Grézet-Cavagnan, près de Tonneins, dans le nord-ouest du Lot-et-Garonne, que l'expérience a été menée sous l'égide du collectif "Aquitaine avenir sans OGM", grâce à un dossier technique élaboré par la structure agricole Civam Agrobio 47, à laquelle se sont associés la Confédération paysanne, le Comité vigilance OGM 47, les professionnels apicoles et le Réseau semences paysannes.

La décision a été prise en mars 2006 de mener cette étude autour d'un champ de maïs OGM où l'exploitant avait cultivé sept hectares de maïs OGM dans le plus grand secret en 2005 avant d'annoncer publiquement son intention d'implanter 100 hectares de maïs transgénique.

Les réalisateurs de cette expérience ont veillé à respecter la diversité du maïs mis en culture dans la région en semant un mélange le 4 mai sur trois parcelles mises à leur disposition par des agriculteurs.

LE RÔLE DES ABEILLES

Au moment de la floraison, entre le 6 et le 16 juillet, les "maïs paysans au même stade que le maïs OGM ont été identifiés". Puis des prélèvements ont été effectués par la suite à fin d'analyses, l'ensemble des opérations s'effectuant sous le contrôle d'un huissier.

Une procédure identique a été utilisée pour l'implantation des neuf ruches réparties sur trois sites distants de 400, 1.200 et 1.500 mètres du champ OGM.

L'étude indique que "l'ensemble des échantillons prélevés : pollen sur ruches et maïs sur parcelles, ont été mis sous sachets scellés" avant d'être envoyés au laboratoire Atlangène, à Saint-Herblain, dans la Loire-Atlantique.

"Cette étude confirme de manière scientifique que dans un rayon de 300 mètres, les plantes ne sont pas exemptes de contamination. Elle prouve aussi que contrairement à ce que disent les pro-OGM, les abeilles vont bien sur les fleurs de maïs et dès lors peuvent transporter fort loin la pollution OGM", a dit à Reuters Bernard Péré, vice-président du Civam Agrobio 47.

Pour lui, "cela prouve la cohabitation entre les plantes OGM et les cultures biologiques ou sous labels qui répondent à des cahiers des charges contraignants".

Bernard Péré estime également que cette étude est un outil qui peut permettre d'engager des poursuites judiciaires notamment contre l'Etat qui n'encadre pas les cultures OGM.